



Objet Social SASU Services Webs

Par **Ed0u**, le **10/09/2014** à **16:20**

Bonjour,

Je rédige actuellement les statuts pour ma future SASU. J'en suis au moment fatidique de la rédaction de l'objet social et je voudrais rester assez général pour ne pas m'enfermer.

Voici les activités que j'ai en tête :

- Sites Webs
- Création (code + design (visuels, etc.))
- Hébergement
- Mise à jour éditoriale (service)
- Maintenance technique
- Développement

Services Webs

- Consulting
- Création de services webs
- Vente services webs (logiciel ou licence)
- Maintenance de serveurs
- Développement
- Hébergement

Services Informatiques

- Développement de logiciels et applications (Desktop, mobile, serveurs, ...)
- Vente de logiciels
- Maintenance informatique

Electronique

- Conception
- Développement
- Vente

Je me demandais si un objet tel que :

"Le développement, la maintenance et la vente de produits et services informatiques et électroniques"

couvre mes activités (est-ce que les sites webs peuvent être englobées dans "informatique" ?) tout en étant acceptable ?

J'ai également pensé à :

Création, développement, administration, vente et exploitation de sites internets, de services internets et de logiciels; fourniture de services informatiques; conception, développement et vente de produits électroniques.

Merci,

Par **moisse**, le **10/09/2014** à **17:54**

Manque encore la prise de participation et/ou le rachat de sociétés ayant un rapport avec votre activité

Par **Ed0u**, le **10/09/2014** à **18:00**

Je comptais rajouter derrière:rn- la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;rn- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Par **moisse**, le **10/09/2014** à **18:19**

Hé hé, Microsoft et IBM n'ont plus qu'à bien se tenir.rnMais l'expérience a montré que tout peut arriver et que des empires commerciaux se sont créés en quelques années seulement.

Par **Ed0u**, le **10/09/2014** à **18:27**

Donc, la première proposition d'objet peut passer ?

Par **moisse**, le **11/09/2014** à **09:27**

Bonjour,rnTant que l'objet n'est pas contraire à l'ordre public ou à la morale, pas de problème.rnVous pouvez même rajouter la fabrication de casse-croute pour les informaticiens affamés au bureau, livraison comprise.

Par **Ed0u**, le **11/09/2014** à **10:03**

Bonjour,rnrnJ'ai entendu dire que l'objet social pouvait être rejeté si trop large. C'est ce qui m'embête un peu avec ma proposition 1.